

Chapitre 6 – La France : une nouvelle place dans le monde (1945-1970)

Contexte

 Pages 202-203 – Point de passage

De Gaulle et Mendès France : deux conceptions de la République

Opposé à la IV^e République, Charles de Gaulle revient au pouvoir en 1958. Il fonde alors la V^e République dont il est le premier président jusqu'à sa démission en 1969. Pierre Mendès France est quant à lui une figure majeure de la IV^e République, qu'il marque de son empreinte comme ministre – à plusieurs reprises - et surtout comme Président du Conseil entre le 18 juin 1954 et le 5 février 1955. En 1958, il refuse de soutenir l'arrivée au pouvoir de Charles de Gaulle. Dès lors, il s'oppose farouchement à de Gaulle et à la V^e République, tout en continuant à peser dans le débat politique.

Charles de Gaulle et le souhait d'un régime semi-présidentiel

Dès 1946, Charles de Gaulle s'oppose au projet de Constitution de la IV^e République, qu'il considère comme un régime d'Assemblée ou « de partis ». Dans son discours prononcé à Bayeux (16 juin 1946), il dénonce l'importance accordée au pouvoir législatif. Il proclame ainsi la nécessité d'un pouvoir exécutif fort, « sous peine de voir rapidement la direction même du pays impuissante et disqualifiée » (doc. 1 p. 202). La grande instabilité gouvernementale qui marque ensuite la IV^e République lui permet alors de conforter son analyse.

Pierre Mendès France et l'attachement à la nature parlementaire du régime républicain

Pierre Mendès France critique également l'instabilité gouvernementale de la IV^e République, mais son analyse est différente. Pour lui, le problème est moins celui des

institutions que celui des hommes : la démocratie implique pour l'homme politique la nécessité de dire la vérité au pays, de moraliser la vie publique, de pratiquer les principes de respect des citoyens (doc. 3 p. 202). Ainsi, en mai 1958, lorsque Charles de Gaulle conditionne son retour au pouvoir à une refondation des institutions républicaines, Pierre Mendès France s'y oppose car il craint l'instauration d'une dictature (doc. 2 p. 202).

Les institutions de la V^e République : un objet de désaccord majeur

Pierre Mendès France critique alors sévèrement une V^e République en laquelle il voit un régime de pouvoir personnel, de type monarchique et sans contrepoids démocratique (doc. 5 p. 203). Cette critique se renforce en 1962, lorsque de Gaulle propose une modification de la Constitution, avec l'élection du président de la République au suffrage universel direct (doc. 4 p. 203), réforme qui accroît encore davantage le pouvoir exécutif.

Ainsi, Pierre Mendès France défend avant tout une certaine idée de la République. Selon lui, une constitution est la traduction institutionnelle d'un ensemble de valeurs léguées par l'histoire de la République.

De son côté, Charles de Gaulle veut mettre les institutions de la République au service d'une certaine idée de la France. Selon lui, une constitution est un outil qui permet à une politique de s'adapter à un peuple spécifique et à une époque donnée.